

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

Communauté de Communes  
4B sud Charente  
Le Vivier - 16360 TOUVERAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 23 juillet 2020

DATE DE CONVOCATION : 17 juillet 2020

N°2020-05-31

Conseillers en exercice : 61  
Conseillers titulaires et suppléants présents : 57  
Conseillers votants : 57

Dont pouvoirs : 0

Pour : 57  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an 2020 et le 23 JUILLET à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session au nombre prescrit par la loi, sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Conformément à l'article 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Pierre BAUDET, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Etaient présents votants :

ANGEDUC : M. MOREAU Philippe – BAINES-SAINTE-RADEGONDE : M. DUBOJSKI Michel, Mme Isabelle PIGNOCHET, M. BAUDET Pierre – BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE : M. MEURAILLON André, Mme SWISTEK Florence, M. DELATTE Benoît, M. BUZARD Laurent, Mme AUTHIER-FORT Claire, M. RENAUDIN Vincent, Mme DELPECH DE MONTGOLFIER Anne, M. BOBE Philippe, Mme DELAHAYE Françoise, Mme COURIBAUT Carole, M. RENAUD Hervé, M. FONTENOY Yann, Mme PEREZ Géraldine - BARRET : Mme PAULHAC Laëtitia - M. PROVOST Jean-Jacques - BÉCHERESSE : M. HERROUET Jean-Pierre – BERNEUIL : Mme GUETTÉ Marie-Claude – BOISBRETEAU : M. TETOIN Gaël - BORS : M. JOLLY Patrick – BRIE-SOUS-BARBEZIEUX : M. ELION Jean-Pierre - BROSSAC : M. MAUDET Didier – CHALLIGNAC : M. TUTARD Christophe - CHAMPAGNE-VIGNY : M. CHAPPA Patrice – CHANTILLAC : M. VEYSSIÈRE Jean-Marie - CHILLAC : Mme GOUFFRANT Marie-Hélène – CONDÉON : Mme FOUASSIER Véronique - COTEAUX-DU-BLANZACAIS : Mme BELLY Michèle, M. SALLÉE Jean-Philippe – ÉTRIAIC : M. BARON Frédéric - GUIMPS : Mme BAUDOUIN Line – GUIZENGEARD : M. GADRAT Aurélien - LACHAISE : M. BLUTEAU Jacky - LADIVILLE : M. CHABOT Jacques – LAGARDE-SUR-LE-NÉ : M. TESTAUD Alain – LE TATRE : M. DESSE Bernard - MONTMÉRAC : M. BERGEON Frédéric - ORIOLES : Mme LAGARDE Isabelle - PASSIRAC : M. de CASTELBAJAC Dominique - PÉRIGNAC : M. MONTENON Thierry – SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE : M. HUNEAU Patrick – SAINT-BONNET : Mme POURTAU Sandrine - SAINT-FÉLIX : Mme AUBRIT Marie-Claire - SAINT-MÉDARD-DE-BARBEZIEUX : Mme MONNEREAU Françoise – SAINT-PALAIS-DU-NÉ : M. DUBROCA Allain – SAINTE-SOULINE : M. GOHIN Christian – SALLES-DE-BARBEZIEUX : M. VARENNE Michel – SAUVIGNAC : M. GODET Sylvain - TOUVÉRAC : Mme DUMONTET Jocelyne - VAL DES VIGNES : M. BARBOT Jean-Pierre, Mme BOIBELET AVRIL Elsa, M. CHAIGNAUD Eric, Mme MEIGNEIN Christine – VIGNOLLES : M. LE FLOCH Gilles.

Pouvoirs :

Etaient présents sans droit de vote :

M. GIRARD Guy (Angeduc) – Mme BAUCANNE Brigitte (Berneuil) – M. BARBOTTEAU Pierre (Boisbreteau) – Mme GROLLEAU Roseline (Brie-sous-Barbezieux) - M. BOUTIN Christian (Condéon) – Mme BARBOTIN Audrey (Etriac) – Mme PIGEAUD Annick (Guimps) – M. MELON Jean-François (Guizengeard) – Mme MONTAUT Martine (Ladiville) – Mme PARIS Marie-Nicole (Le Tâtre) – M. ROBIN Eric (Saint-Bonnet) - Mme BRILLANT Maryse (Saint-Félix) – Mme VIALLE Françoise (Salles-de-Barbezieux).

Etaient excusés :

M. CHARBONNIER Jean-Pierre (Brossac) – Mme GARNEAU Janine (Chillac) - M. BONNAUD Pascal (Lachaise) - M. PETIT Bernard (Orioles) – M. DEAU Loïc (Reignac) – M. HUGUES Jacky (Touvérac).

**N°31 - Objet : Désignation des représentants au Syndicat Charente Eaux**

**Rapporteur :** Monsieur le Vice-Président délégué aux syndicats des eaux, des déchets et au SPANC

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes des 4B sud Charente est adhérente au Syndicat Charente Eaux au titre de sa « compétence assainissement non collectif », il convient, conformément aux statuts de ce dernier, de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Sont intéressés pour cette représentation :

Titulaire	Suppléant
Jean-Pierre BARBOT	Laurent BUZARD

**Où cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- désigne comme représentants de la CdC4B sud Charente au Syndicat Charente Eaux les conseillers nommés dans le tableau ci-dessus ;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Certifié exécutoire par le Président

Reçu en Sous-Préfecture le : ....2.4..JUIL.. 2020.....

Publié ou notifié le : ....2.4..JUIL.. 2020.....

Touvérac, le .....2.4..JUIL.. 2020.....

Pour extrait conforme,  
Touvérac, le 24 juillet 2020  
le Président,  
Jacques CHABOT.

